

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF82

présenté par
Mme Rabault, rapporteure générale

ARTICLE 3

- I. Supprimer l'alinéa 8.
- II. Supprimer les alinéas 13 à 15.
- III. En conséquence, supprimer les alinéas 23 et 24.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture.